

# BON DE COMMANDE

## PARTENAIRES COMMISSIONÉS

à retourner complété par email



### COORDONNÉES

Société : .....

Mme, Mlle, M. : .....

Adresse de facturation : .....

.....

.....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Service : .....

Réf. commande : .....

Téléphone : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E-mail : .....

### ADRESSE DE LIVRAISON

(si différente de celle ci-contre)

Société : .....

Mme, Mlle, M. : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

Téléphone : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]



### COMMANDE

TOUTE COMMANDE EST LIVRÉE  
DANS LES 5 JOURS OUVRÉS SUIVANTS.  
SELON C.G.V. TOUTE PASSATION  
DE COMMANDE IMPLIQUE L'ADHÉSION  
AUX C.G.V. FIGURANT AU VERSO.

Valeur faciale	Quantité		Total par valeur
	Physique	Dématérialisé	
10 €			
15 €			
30 €			
50 €			
100 €			
€			
€			
€			
€			
€			
€			
€			
€			
€			
<b>TOTAL COMMANDE À PAYER</b>			€

### MODE DE PAIEMENT

Virement bancaire

Titulaire du compte : CASTORAMA FRANCE SAS  
CENTRALISATION CARTE CADEAU  
Domiciliation : BNP PARIBAS NORD FRANCE ENTR  
ETAB GUICHET COMPTE CLÉ RIB  
30004 02323 00010961890 78  
CODE IBAN : FR76 3000 4023 2300 0109 6189 078  
CODE BIC : BNPAFRPNFE

Chèque à l'ordre de **CASTORAMA FRANCE SAS**

Mandat administratif

### BON POUR COMMANDE

*Cachet de l'entreprise*

Signature :

Le :

#### VOS CARTES CADEAUX SONT ENVOYÉES INACTIVES POUR SÉCURISER LEUR TRANSPORT

**Pour les activer :** Nous envoyer un email à l'adresse [cartecadeau@castorama.fr](mailto:cartecadeau@castorama.fr) en indiquant votre numéro de commande ou bon de livraison. Toutes les cartes de la commande seront activées en même temps en 24h ouvrées et pourront alors être distribuées.

**ATTENTION :** Sans votre demande d'activation, nous déclinons toute responsabilité face à un refus de Cartes Cadeaux en caisse de nos magasins Castorama.



[cartecadeau@castorama.fr](mailto:cartecadeau@castorama.fr)



Castorama France  
Département Cartes Cadeaux  
Parc d'activités - BP 101  
59175 Templemars

# Conditions Générales de Vente (CGV) et d'Utilisation réservées aux Plateformes revendeuses au 01/09/2022

## Préambule :

Les présentes conditions sont conclues exclusivement entre la société Castorama France SAS, au capital de 304 186 300 euros, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 451 678 973, dont le siège social se situe Parc d'activités, BP 101, 59175 Templemars et le Partenaire qui peut être toute personne domiciliée en France, agissant pour des besoins professionnels (plateformes revendeuses) effectuant un achat de cartes cadeaux auprès de Castorama. Le Partenaire déclare avoir la capacité juridique à contracter lui permettant d'effectuer une commande auprès de Castorama, ensemble dénommés « Les Parties ». Les Parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes Conditions Générales de Vente, à cet effet le Partenaire les accepte dans leur intégralité sans aucune réserve. Les nouvelles Conditions Générales de Vente remplacent les versions antérieures.

## Article 1 : Conditions d'utilisation

La Carte Cadeau ou E-carte cadeau est un bon d'achat qui permet à son titulaire de régler ses achats, en une ou plusieurs fois, en complément si nécessaire avec un autre moyen de paiement : Dans les magasins Castorama situés en France et/ou sur [www.castorama.fr](http://www.castorama.fr) (en cas d'utilisation en ligne, indiquez le numéro de la carte cadeau et le code présent sous la zone à gratter au verso de votre carte). Les Cartes Cadeaux vendues uniquement aux professionnels comportent un montant variable, déterminé par Castorama à 10€, 15€, 30€, 50€ ou 100€. Pour les E-cartes cadeaux, ces montants peuvent varier de 10€ à 150€. Les montants sont exprimés toutes taxes comprises (TTC). Les Cartes Cadeaux sont envoyées inactivement auprès du Partenaire, il appartient à ce dernier de procéder à la demande d'activation de ces dernières en envoyant un mail à [cartecadeau@castorama.fr](mailto:cartecadeau@castorama.fr). Les E-Cartes Cadeaux sont livrées par mail via un fichier Excel contenant les codes (19 numéros de la carte, les 4 chiffres du code secret et le montant associé à chaque carte), dans les 5 jours ouvrés maximum après l'envoi du bon de commande. Les Cartes Cadeaux ont une validité d'un an à dater du jour de la demande d'activation faite par le Partenaire. Les E-cartes cadeaux sont actives 1 jour après la date de livraison du fichier Excel. Le paiement avec la carte ou la E-carte peut être effectué à hauteur de son montant crédité : jusqu'à l'épuisement du solde ou à l'arrivée du terme de validité. Les Cartes Cadeaux ou E-Cartes Cadeaux ne sont pas rechargeables. Elles ne peuvent donner lieu à une contrepartie financière, sous quelque forme que ce soit, ni faire l'objet d'aucun escompte. Elles ne peuvent être ni remplacées ni remboursées en cas de perte, de vol, de destruction ou à l'expiration de leur date de validité, ni échangées et/ou revendues. Elles ne peuvent faire l'objet d'aucune opposition à leur utilisation.

Les Cartes Cadeaux ne peuvent pas être achetées avec une autre Carte Cadeau Castorama et/ou multi-enseignes ni avec des bons d'achats Castorama, ni avec une Carte Castorama provisoire, ni avec un chèque.

## Article 2 : Passation de votre commande

Pour tout nouveau Partenaire et première commande, il est indispensable d'ouvrir un compte Partenaire Carte Cadeau chez Castorama et de fournir au préalable les documents suivants : original d'un extrait Kbis (datant de moins de 3 mois) et un RIB. La commande est enregistrée après la création du compte et à réception du bon de commande papier dûment complété. Le Partenaire s'engage à compléter les champs obligatoires requis sur le bon de commande, à défaut la commande ne pourra être enregistrée par Castorama. Un montant minimum est requis pour une commande de cartes cadeaux, le Partenaire doit passer une commande supérieure ou égale à 1000 €. La commande est validée et expédiée à la suite de la réception du règlement intégral du Partenaire déclenchant le traitement de la commande et l'expédition. A l'expédition des Cartes Cadeaux, une facture est envoyée au Partenaire. Les commandes confirmées sont traitées, après réception du paiement, du lundi au vendredi, hors jours fériés. Pour qu'une commande passée par téléphone soit prise en compte, une confirmation écrite du Partenaire par bon de commande est impérative : par mail, fax ou courrier. A défaut de cette confirmation, Castorama se réserve le droit de ne pas honorer la commande. Le Partenaire reconnaît que les commandes passées auprès de Castorama sont fermes et définitives et ne pourront en aucune façon donner lieu à remboursement ni être annulées. A aucun moment, les sommes encaissées ne pourront être considérées comme des arrhes.

## Article 3 : Facturation et paiement

Castorama émettra une facture dans le mois qui suit la Commande, suite à la reddition des comptes du Partenaire. Le paiement des Cartes Cadeaux est effectué par le partenaire à 30 jours fin de mois par virement bancaire ou chèque. Le Partenaire s'engage à transmettre à Castorama une preuve de virement. En cas de retard de paiement pour des sommes dues par le Partenaire, les pénalités de retard de paiement seront égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur et le Partenaire sera redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros, en application de l'article L. 441-6 du Code de Commerce. En vertu de l'article 256 ter, 2 du Code Général des Impôts, la vente des Cartes Cadeaux par Castorama au Partenaire s'effectue HT. Castorama se réserve le droit de refuser une Commande s'il existe un litige antérieur en cours sur un paiement.

## Article 4 : Livraison

Toute commande est livrée dans les 5 jours ouvrés. Les frais de port sont gratuits pour le Partenaire. La livraison est effectuée par transporteur spécial pour les cartes cadeaux. Pour les E-cartes cadeaux l'envoi est effectué par le service carte cadeau de Castorama France, le fichier sera envoyé via l'adresse email : [cartecadeau@castorama.fr](mailto:cartecadeau@castorama.fr). Castorama s'efforçant de respecter les délais de livraison. Toutefois, ceux-ci ne sont indiqués qu'à titre indicatif, le retard de livraison ne pourra donner lieu à des dommages et intérêts. La livraison est expédiée à réception du règlement et de l'ensemble des pièces demandées pour tout nouveau Partenaire. La livraison peut être effectuée à une adresse différente de l'adresse de facturation sous réserve qu'elle soit précisée sur le bon de commande. Les coordonnées communiquées par le Partenaire doivent être correctes, ce qu'il lui permettra de recevoir sa commande. En aucun cas la responsabilité de Castorama ne pourra être retenue si le Partenaire ne reçoit pas sa commande en raison d'une erreur dans la saisie de ses coordonnées. Il appartient au Partenaire d'assurer la réception. En l'absence du Partenaire, un avis de passage sera déposé à l'adresse de livraison. Le Partenaire pourra contacter le transporteur pour convenir d'un autre rendez-vous. Conformément à l'article L.133-3 du Code de commerce, il appartient au Partenaire de contrôler devant le livreur le contenu et l'aspect visuel du (des) colis pour vérifier si le colis ne contient aucun carte détériorée ou manquante. Dans le cas contraire, le Partenaire doit apposer systématiquement des réserves sur le bordereau de livraison en précisant la nature des dégâts constatés. Pour être recevables ces réserves doivent être confirmées impérativement par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur dans un délai de trois jours par le Partenaire et informer Castorama des réserves émises.

## Article 5 : Obligations du Partenaire

Le Partenaire s'engage à informer tout bénéficiaire de Carte Cadeau et/ou E-cartes cadeaux Castorama de leur date limite de validité et de leurs conditions d'utilisation. Toute utilisation postérieure à cette date et/ou ne respectant pas les conditions d'utilisation ne peut en aucun cas engager la responsabilité de Castorama.

## Article 6 : Echange/Renouvellement/Perte/Vol

Les Cartes Cadeaux et E-cartes cadeaux sont non remboursables et non échangeables en cas de perte, de vol ou dépassement de la date de fin de validité. En cas de perte, vol ou destruction, le Partenaire peut mettre sa carte en opposition pour le solde de celle-ci. Cette mise en opposition se fait à partir du numéro de la carte en prenant contact auprès d'un magasin Castorama. Suite à la mise en opposition, la Carte Cadeau peut être remplacée par une autre avec le solde restant au moment de la mise en opposition par Castorama.

## Article 7 : Commission et reddition des comptes

7.1 En contrepartie des ventes réalisées pour le compte de Castorama, le Partenaire percevra une commission égale à un pourcentage calculé sur la Valeur faciale des Cartes Cadeaux HT vendues aux Utilisateurs finaux. Cette commission couvre l'ensemble des prestations réalisées par le Partenaire et notamment les interventions en tant que commissionnaire et, les prestations liées à la vente et aux opérations de mise en avant des Cartes Cadeaux sur la plateforme, la gestion de la Commande des consommateurs et l'envoi des Cartes Cadeaux aux consommateurs, la garantie par le Partenaire du paiement des sommes dues par les consommateurs... Le Partenaire ne pourra prétendre à aucun remboursement de frais en dehors de la commission. Le Partenaire rendra compte à Castorama des ventes réalisées pour son compte. Le Partenaire, disposant d'ores et déjà d'un stock de Cartes Cadeaux en sa possession, communiquera à Castorama le détail de ses ventes par la passation de nouvelles Commandes, afin de s'assurer d'avoir un stock suffisant en permanence. Cette reddition des comptes prendra la forme de bons de commande, indiquant les mentions suivantes : Le montant HT des ventes réalisées (correspondant aux montants des Cartes commandées), pour le compte de Castorama, le taux de commission à la vente et son montant, les mentions obligatoires en matière de facturation. Le Partenaire appliquera les conditions de paiement prévues. Il est prévu que les commissions et les sommes dues pour le paiement des Cartes Cadeaux se compenseront, par application de l'article 1347 du Code civil. La facture de commission de vente sera à adresser prioritairement par email à l'adresse [gwendoline.chero@castorama.fr](mailto:gwendoline.chero@castorama.fr) et à son interlocuteur habituel.

En cas d'envoi de facture papier, celle-ci devra être adressée à l'adresse suivante :

**CASTORAMA France SAS**  
**DIRECTION EXPERIENCE PARTENAIRES - Département**  
**Carte Cadeau**  
**TSA 41843**  
**59784 - LILLE CEDEX 9**

7.2 Le montant de ses commissions est calculé selon le barème tarifaire suivant :

À partir de 7 000 €	3%
À partir de 50 000 €	4%
À partir de 200 000 €	5%
À partir de 600 000 €	6%
À partir de 1 000 000 €	7%

## Article 8 : Régime de TVA applicable

Les factures de vente de Cartes Cadeaux émises par Castorama au Partenaire, correspondant à la reddition de comptes du Partenaire, sont exonérées de TVA par application de l'article 256 ter II du Code Général des Impôts. Le Partenaire agissant en son nom propre sera considéré, au regard de la TVA comme ayant personnellement vendu les produits, conformément à l'article 256-V du Code Général des Impôts. Les factures de commission émises par le Partenaire sont soumises à TVA.

## Article 9 : Réserve de propriété

Les Cartes Cadeaux et E-cartes cadeaux demeurent la pleine et entière propriété de Castorama jusqu'à leur complet paiement. En cas de non-paiement des factures, Castorama pourra de plein droit et sans formalité, désactiver les Cartes Cadeaux et E-cartes cadeaux afférentes aux factures impayées.

## Article 10 : Protection des données personnelles

Les Parties s'engagent à collecter, traiter, utiliser et transférer les Données personnelles dans le respect de la réglementation applicable en la matière, à savoir le Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles 2016/679 (« RGPD »), la Directive vie privée et communications électroniques (2002/58 / EC) et toutes les lois ou réglementations ratifiant, transposant ou complétant le RGPD, ainsi que les lignes directrices, recommandations ou codes de bonnes pratiques émis par les autorités de protection des données.

Chaque Partie, responsable du traitement pour son compte, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour assurer la gestion de ses relations contractuelles avec ses sous-traitants, prestataires et partenaires extérieurs et ceci dans le cadre de l'exécution du contrat les liant. Les données d'identification (nom, prénom, fonction...) et de contacts (courriel, téléphone professionnel...) collectées des collaborateurs des Parties sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services concernés de chacune des Parties, y compris les entités du groupe auquel une Partie pourrait appartenir, ainsi qu'aux éventuels prestataires et sous-traitants ayant besoin d'en connaître. Le Partenaire est responsable de l'information des Partenaire finaux auxquels les cartes sont vendues quant aux modalités du traitement qu'il met en œuvre. Dans le cadre de la gestion des litiges, les parties peuvent être destinataires et s'échanger des informations concernant les Partenaire finaux tels que leurs adresses mails, numéros de téléphones ou adresses postales afin de permettre la résolution dudit litige. Les données sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle augmentée de la durée des prescriptions légales. Chacune des Parties s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données, notamment en matière de sous-traitance et/ou de traitements en dehors de l'Espace Economique Européen ou dans un pays n'ayant pas reçu une décision d'adéquation en mettant en œuvre des garanties appropriées. Chacune des Parties est responsable de l'information de ses personnes concernées. En application de la réglementation en vigueur, les personnes concernées de chacune des Parties disposent d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement des données les concernant, d'un droit d'opposition, d'un droit à la portabilité des données ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort des données après décès, qui s'exercent auprès de **Castorama France Direction Services Partenaires Parc d'activités BP101 59175 Templemars**. En cas de doute raisonnable sur l'identité du demandeur ou selon la nature de la demande, des vérifications préalables pourront être réalisées. Les personnes concernées de chacune des Parties disposent enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (Cnil).

## Article 11 : Loi applicable – compétence

Les conditions générales de vente sont régies par la Loi française.

En cas de difficultés ou de litige pour l'exécution ou l'interprétation du présent contrat, les parties s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable ou transactionnelle.

A défaut de règlement amiable ou transactionnel, seuls seront compétents les tribunaux de Lille et ce même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, ainsi qu'en matière de référé.

## Article 12 : Nullité

La validité des Conditions Générales de Vente ne saurait être remise en cause en cas d'insuffisance ou de nullité de l'une quelconque de ses clauses : les parties s'engagent dans cette hypothèse à substituer à la stipulation concernée une clause valable et applicable avec une portée économique et financière équivalente.